



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Val d'Oise
Circonscription de Sarcelles Sud

Le rôle des RASED

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Préambule

Un projet RASED pour :

- Organiser,
- Informer,
- Et articuler toutes les actions auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Ce projet s'inscrit dans une logique de pilotage global de la difficulté scolaire.

Ainsi, ce projet se situe dans un ensemble de mesures qui visent à mettre en cohérence tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves.



Mission du service public d'éducation

L'objectif de l'école est d'amener tous les élèves à la maîtrise des connaissances et compétences inscrites dans les programmes en référence au socle commun.

C'est pourquoi **dès qu'un élève rencontre une difficulté dans ses apprentissages les aides nécessaires doivent lui être apportées dans le cadre du service public de l'éducation.**

Extrait du projet de Circonscription



(...)

Garantir une complémentarité

La **finalité du RASED est la prise en charge de la grande difficulté scolaire quand celle-ci s'avère durable**. Dès qu'un élève rencontre une difficulté dans ses apprentissages scolaires, une aide lui est apportée à l'école, d'abord au sein de la classe. Toutefois, l'aide apportée par l'enseignant, avec l'appui de l'équipe pédagogique du cycle peut ne pas suffire pour certains élèves. Il s'agira pour le RASED de garantir la complémentarité entre l'aide apportée par l'enseignant (en classe et en APC), le dispositif 100% Réussite en éducation prioritaire et l'aide spécialisée, certains élèves relevant successivement, voire concomitamment, des trois. Il est donc impératif que ces derniers s'articulent parfaitement.

Les aides personnalisées constituent, dans le cadre du projet d'école, un ensemble de démarches pédagogiques :

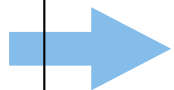
- Différenciation pédagogique dans la classe
- Remédiations
- PPRE
- Mise en place de l'APC

En cas de difficulté persistante, l'expertise des enseignants de réseau peut être requise lors des conseils de maîtres, de cycle,...

- Observation de l'élève en classe
- Analyse des compétences et des difficultés rencontrées
- Définition des aides nécessaires,
- Aide éventuelle à l'élaboration du PPRE, ...

Les parents et l'enfant sont systématiquement mobilisés autour du projet d'aide.

- L'aide personnalisée peut se révéler insuffisante ou inadaptée pour certains élèves.
- « En cas de difficultés persistantes perturbant les apprentissages des élèves, l'enseignant spécialisé intervient avec l'objectif de les aider à surmonter leurs difficultés. Son intervention a lieu le plus souvent au terme d'une série d'aménagements pédagogiques et d'actions de soutien menées par l'enseignant de la classe avec l'appui de l'équipe pédagogique du cycle. L'enseignant spécialisé peut aussi intervenir d'emblée si les difficultés sont importantes et manifestes, en complément et en articulation avec des aménagements pédagogiques et des actions de soutien mises en place. » (circulaire RASED 2014)
- Le RASED vient alors renforcer les équipes pédagogiques car un élève peut relever concomitamment de l'aide personnalisée et de l'aide spécialisée.



"Il est impératif de garantir la complémentarité entre les deux modes d'action".

(circulaire RASED 2014)

Missions des membres des RASED

- **Le (la) psychologue de l'Education Nationale**

Les problématiques des élèves relevant de l'intervention du psychologue de l'Education Nationale :

- Difficultés globales d'apprentissages ;
- Trouble Envahissant du Développement ;
- Difficultés sur le plan du langage oral et écrit ;
- Situation de bilinguisme où les enfants n'entrent pas dans la langue seconde ;
- Suspicion de handicap ;
- Difficultés de comportement ;
- Intolérance à la frustration ;
- Suspicion de précocité ;
- Harcèlement ;
- Violence ;
- Traumatisme, deuil ; Maladie d'un des parents ;
- Situation familiale et/ou sociale fragile ou difficile (mères isolées ; famille logées par le 115 ; famille sans solution de logements ; conditions de logements précaires...)
- Il y a beaucoup de mères isolées avec des situations socio-économiques difficiles.
- Suspicion de maltraitance ;
- Situation de crise à l'école.

Missions des membres des RASED

Mode d'intervention et outils :

- **Observations dans les classes** puis entretiens avec l'enseignant(e) ;
- **Entretiens psychologiques individuels** (parents, enfants, enseignants, ...) pour les suivis psychologiques, l'écoute des familles, les investigations, les restitutions de données recueillies lors des examens psychologiques ou des observations, les guidances parentales...
- **L'examen clinique et psychologique** individuel (entretiens, épreuves psychométriques, adaptées à chaque situation, et scolaires, dessins, jeux ...) dans le cadre d'orientations, de constitution de dossier MDPH, de suivi de PPS, d'élaboration de PAP, ou pour analyser une situation particulière ;
- **Equipe éducative et Equipe de suivi de scolarité ;**
- **Intervention en groupe** (groupes de parole, cellules de crise...), ou en **classe entière.**

Missions des membres des RASED

Ses actions donnent lieu à des **comptes-rendus (oraux et/ou écrits) adaptés** à chaque interlocuteur (enfant, famille, enseignant(e), partenaires extérieurs le cas échéant, instances diverses...) dans le respect de la confidentialité.

L'enseignant(e) demeure l'interlocuteur privilégié des familles, il les informe des difficultés rencontrées par leurs enfants. C'est lui qui, après concertation avec le RASED, **évoque une éventuelle rencontre avec le (la) psychologue**, le(la)quel(le), dans le cas où la famille le souhaite, lui proposera ensuite un rendez-vous.

L'enseignant(e) représente ainsi dans un premier temps l'intermédiaire entre la famille et le (la) psychologue. Ceci constitue un moment important dans le processus d'aide apportée à l'enfant, et parfois à l'origine d'une première évolution de ses difficultés.

Il est important que les familles s'intègrent pleinement au projet d'aide dès la demande initiale et qu'une relation de confiance s'installe. Toutefois **la famille a le droit de refuser l'intervention du (de la) psychologue.**

Missions des membres des RASED

Situation d'absence prolongée d'une psychologue :

Dans l'éventualité d'une absence prolongée d'une des psychologues de la circonscription, une adresse mail a été créée afin de centraliser les demandes urgentes des écoles. Les destinataires de cette adresse mail sont les psychologues de la circonscription. Chaque demande doit être accompagnée par la demande de concertation RASED. Elle sera traitée par l'ensemble des psychologues présents sur la circonscription et une réponse sera apportée dans les meilleurs délais.

L'adresse mail est la suivante : **psychologues@ac-versailles.fr**

Missions des membres des RASED

Projets des Psychologues EN de Sarcelles Sud

- Liaison avec les directrices de SEGPA
- Aide à la parentalité
- Niveau préventif: partage d'expériences des familles
- Participation au groupe OEPRE
- Climat scolaire, prévention harcèlement : Atelier Psycho-Lévine
- Animation et/ou intervention au café des parents
- Projet de création d'une mallette d'outils pour les enfants à besoins éducatifs particuliers

Missions des membres des RASED

- **L'enseignant spécialisé** chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de **prévenir et de repérer**, grâce à une **analyse partagée** avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un **projet d'aide spécialisée**. L'aide qu'il apporte n'est pas conçue comme une activité « de rattrapage » ou de renforcement.
- **L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante relationnelle** apporte une aide aux élèves dont l'analyse de la situation montre qu'il faut faire évoluer leurs rapports aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de **prévenir et repérer**, grâce à une **analyse partagée** avec l'enseignant de la classe– ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés de comportement de ces élèves et de **mettre en œuvre des actions**, dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée, pour faire évoluer les situations.

Aide pédagogique et aide relationnelle, quoique distinctes, ne sont pas cloisonnées dans la mesure où il est nécessaire d'appréhender un élève à besoin éducatif particulier dans sa globalité. Ainsi s'exerce la polyvalence du maître.

Organisation des aides spécialisées dans l'école

Les modalités d'actions sont variées, définies en concertation avec le conseil des maîtres sous l'autorité de l'IEN de Circonscription.

Les différents membres du RASED seront orientés sur les différents secteurs et différentes écoles en fonction des besoins identifiés.

Elles peuvent être :

- Remédiation au sein de la classe ou en dehors
- Décloisonnements
- Co-intervention en classe

Elles prennent la forme d'un projet écrit décrivant la problématique de l'élève, les stratégies envisagées, les démarches et supports de l'action, la durée estimée de la prise en charge et les modalités d'évaluation. Elles donnent lieu à un bilan.

Propositions d'intervention des membres des RASED en relation avec les missions

- **Modalités d'intervention sur le secteur de Sarcelles Sud :**

- Regroupement par petits groupes (remédiation).
- Groupe de prévention en MS pour les élèves ayant des difficultés d'adaptation.
- Proposition de ressources, ajustements, conseils à la demande des enseignants (écouter soutenir et rassurer les enseignants).
- Accompagnements des enseignants dans le cadre de la difficulté scolaire.
- Observation, évaluation.
- Aide à la mise en place d'outils d'adaptation et de programmation des notions avec les enseignants pour des élèves identifiés ou en amont de la demande.
- Mise en place de groupes de parole (situation urgente).
- Décloisonnement (remédiation par niveau).
- Atelier particulier (théâtre, travail avec GS sur les représentations du CP,...).
- Cointervention :
 - ✓ Sur des thématiques précises : production écrit, projet de lecteur.
 - ✓ Lancement du projet , prise en charge de groupe dans la classe.
 - ✓ Partage de la classe en 2 (à certaines étapes de la séance: atelier).
 - ✓ Apports d'outils spécifiques.
 - ✓ Prise du groupe entier pour une observation active des enseignants.
 - ✓ Développement de format de séance pour amener les enseignants à travailler les processus de secondarisation.
- Remédiation en groupe détaché (préparation de certains élèves).

Propositions d'intervention des membres des RASED en relation avec les missions

- **Des modalités d'intervention à développer :**
 - **La prévention :**
 - Groupe de prévention en MS pour les élèves ayant des difficultés d'adaptation à renforcer.
 - Groupe de prévention en GS et accompagnement des CP en période 1.
 - Accompagnement des dispositifs dédoublés :
 - Suivi d'élèves identifiés dans le cadre du dédoublement.
 - Accompagnement des enseignants dans un dispositif particulier.
 - Proposition de ressources, ajustements, conseils à la demande des enseignants (écouter soutenir et rassurer les enseignants).
 - Accompagnements des enseignants dans le cadre de la difficulté d'un élève.
 - Accompagnement en CM2 sur les représentations des CM2 sur la 6^{ème}.
 - Le jeu des 3 figures.
 - **Les modalités :**
 - Accompagner davantage le transfert dans le grand groupe classe des notions vues dans les groupe de remédiation (accompagnement de l'enseignement et de l'élève).
 - Aider les enseignants à adopter des gestes professionnels axés vers la pédagogie explicite et la métacognition.

Prise en charge de l'élève en difficulté

